

- Le Canada et la Chine ont des échanges de vues sur la sécurité régionale, la non-prolifération, la maîtrise des armements et le maintien de la paix. Les derniers pourparlers bilatéraux sur la sécurité ont été menés en août 1995, et la prochaine série de discussions se déroulera à Ottawa au printemps 1996. Le Canada entend poursuivre ce dialogue, surtout sur des questions comme la péninsule de Corée et la non-prolifération des armes nucléaires.
- À titre de pays du bassin du Pacifique et de membres du Forum régional (FRA) de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), le Canada et la Chine partagent des intérêts communs en matière de paix et de sécurité dans la région et dans le monde. Le FRA est la rencontre annuelle des ministres des affaires étrangères des sept pays de l'ANASE, de sept « partenaires au dialogue » et de cinq autres partenaires consultatifs. Le Forum s'est déjà penché sur d'importantes questions comme la situation dans les îles Spratly (mer de Chine méridionale), dans la péninsule coréenne et à Taiwan.
- Au sein du FRA, le Canada a vu notamment à la rédaction de documents de travail sur la non-prolifération des armes nucléaires, la diplomatie préventive et la gestion des conflits, et il a fait des propositions concernant la tenue d'ateliers régionaux sur des questions d'ordre pratique et d'intérêt commun, parmi lesquelles le maintien de la paix.
- À la conférence sur la non-prolifération des armes nucléaires en mai 1995, la Chine a appuyé la prolongation du Traité de non-prolifération pour une période indéfinie. Par ailleurs, elle a donné son appui à l'engagement de négocier un traité d'interdiction complète des essais nucléaires d'ici 1996. La Chine poursuit ses essais d'armes nucléaires, tout en s'engageant à y mettre fin dès l'entrée en vigueur du traité. Elle maintient que, ayant effectué beaucoup moins d'essais que les autres puissances nucléaires, son arsenal est, en comparaison, relativement rudimentaire et a besoin d'être modernisé.
- Le Canada s'efforce d'obtenir la coopération de la Chine pour restreindre les ventes internationales d'armes conventionnelles, surtout aux régions marquées par les tensions et l'instabilité. Le Canada a accueilli favorablement la déclaration sino-américaine de 1994 dans laquelle la Chine s'engageait à appliquer les contrôles à l'exportation prévus par le Régime de contrôle des technologies applicables aux missiles.